

**2011\_A116**

**OBJET : Politique Culturelle - Equipements culturels - Musée Granet - Acquisition de l'œuvre de Cézanne « Portrait de Zola »**

Le 30 juin 2011 à 17 h 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à Saint-Cannat sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 juin 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

AGOPIAN Jacques - AMAROCHE Annie - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Héliot - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CAELIN Mireille - CHARRIN Philippe - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVAUX Pierre - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DILLINGER Laurent - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - FOUQUET Robert - GACHON Loïc - GASCUEL Jean - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOUVE Mireille - LAGIER Robert - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MAURICE Jany - MERGER Reine - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean Claude - MORBELLI Pascale - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - PORTE Henri-Michel - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - ROUARD Alain - ROUSSEL Jacques - ROVARINO Isabelle - SANTAMARIA Danielle - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TERME Françoise - TRINQUIER Noelle - VALETA Marie José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIBILLE Robert

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :**

AGARRAT Henri suppléé par MENGEAUD Julien - CANAL Jean-Louis suppléé par SIMONET Bernard - CHARDON Robert suppléé par CLAVEL Caroline - CIOT Jean-David suppléé par SAIZ-OLIVER Sergine - GOURNES Jean-Pascal suppléé par SANTINI Joseph-Marie - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à SUSINI Jules - CASSAN René donne pouvoir à ROUSSEL Jacques - CHAZEAU Maurice donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à BABULEAUD Jean-Pierre - FERAUD Pierre donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira - FILIPPI Claude donne pouvoir à VILLEVIBILLE Robert - GALLESSE Alexandre donne pouvoir à DELOCHE Gérard - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GARÇON Jacques donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - GROSDÉMANGE Gérard donne pouvoir à MARTIN Régis - GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - JOISSAINS-MASINI Maryse donne pouvoir à CHORRO Jean - JONES Michèle donne pouvoir à OLLIVIER Arlette - LICCIA Marcel donne pouvoir à DESCLOUX Odette - LONG Danielle donne pouvoir à DEVAUX Pierre - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DAVENNE Chantal - MERSALI Malik donne pouvoir à MORBELLI Pascale - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BENON Charlotte - NELIAS Mireille donne pouvoir à BUCCI Dominique - POITOU Frédéric donne pouvoir à BARRET Guy - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - TONIN Victor donne pouvoir à GARÇON Jacques

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir :**

ALBERT Guy - BAUTZMANN Marcel - BUCKI Jacques - DAGORNE Robert - DRAOUZIA Fatima - DUPERREY Lucien - FENESTRAZ Martine - FERAUD Jean-Claude - GARNIER Eliane - GERACI Gérard - JOISSAINS Sophie - LAFON Henri - LOUIT Christian - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURET Jacques - MOINE Anne - MOUGIN Jacques - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - PIZOT Roger - POTIE François - ROUGIER Jacques - SAEZ Jean-Pierre - SANGLINE Bruno - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - TAULAN Francis

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

## CONSEIL DU 30 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Jean Bonfillon

**Objet : Equipements culturels - Musée Granet - Acquisition de l'œuvre de Cézanne « Portrait de Zola »**  
**Décision du Conseil**

Le présent rapport concerne l'acquisition d'un portrait d'Emile Zola par Paul Cézanne, daté de 1862/1864 auprès de Sotheby's France pour 400 000 €, tous frais compris. (Valeur estimée initiale : entre 500 000 et 800 000 €)

Mes Chers Collègues,

### HISTORIQUE

La maison de vente aux enchères Sotheby's, chargée de réaliser la vente des « Trésors du coffre Vollard » pour le compte de 8 ayants droit a mis à la vente, en 2010, le tableau de Cézanne représentant Zola, dont la valeur est estimée entre 500.000 € et 800.000 € (hors frais). Cette proposition, déjà avantageuse pour une œuvre de Cézanne dont certaines aquarelles se négocient aujourd'hui autour d'un million d'euros, est diminuée par le Président-Directeur Général de Sotheby's France, lequel propose après discussion le prix de 400.000€ tous frais compris. Guillaume Cerutti, PDG de Sotheby's France par ses attaches et souvenirs aixois est déterminé à ce que ce tableau puisse entrer dans nos collections.

## INTERET DE L'ACQUISITION

### Le prix :

Le prix relativement bas s'explique par le fait qu'il s'agit d'une œuvre de jeunesse (avant 1870), peinture sombre et tourmentée qui, tout en étant d'une exceptionnelle vigueur, n'est pas encore celle de la période impressionniste ou de la plénitude de la maturité de l'artiste. Mais en contrepartie, il s'agit d'un portrait de Zola !

Par comparaison, le tableau le plus cher de Cézanne dans une vente aux enchères en 1999 a été « Rideau, cruche et compotier », œuvre de 1892/93 vendu pour 60,5 M \$

Jamais, jusqu'à présent, la Ville d'Aix et le Pays d'Aix n'ont pu acquérir une seule peinture à l'huile de l'artiste. Rappelons que toutes les peintures de Cézanne au musée Granet sont des dépôts de l'Etat (8 peintures déposées en 1984 et 1 en 2000 avec la donation Meyer (elle-même dépôt du musée d'Orsay), les acquisitions de la Ville d'Aix-en-Provence étant des dons et achats pour les aquarelles et les dessins.

Il y a donc là une valeur hautement symbolique dans cet achat du Portrait de Zola, autre figure emblématique d'Aix en Provence.

### Intérêts pour le musée Granet, l'histoire de l'art et l'histoire d'Aix :

John Rewald, grand expert de Cézanne, situe cette œuvre, témoignage de l'amitié qui lie Paul Cézanne à Emile Zola, figures les plus illustres de notre XIXe siècle aixois, vers 1862-1864. C'est-à-dire lors des premiers séjours de Cézanne dans la capitale auprès de son ami d'enfance, ou lorsque celui-ci revenait à Aix pour les vacances.

Le tableau a été parfois reproduit dans les ouvrages sur Cézanne et Zola, mais n'a plus été présenté au public ou aux spécialistes depuis 1936.

Il permettrait d'enrichir la salle Cézanne qui commence à représenter dignement l'artiste dans le musée de sa ville natale.

L'acquisition de cette œuvre représente donc une très rare opportunité pour le musée Granet, la Ville d'Aix-en-Provence et le Pays d'Aix qu'il faut absolument saisir.

Il convient de noter que :

- la commission politique et équipements culturels réunie le 6 avril 2011 a été informée de cette proposition d'acquisition.

-la commission scientifique du Ministère de la Culture et de la Communication, lors de la séance du 21 avril 2011, a émis un avis très favorable pour l'acquisition de cette œuvre par le musée Granet.

-Un avis favorable du Grand Département du Service des Musées de France a été émis également pour cette acquisition le 20 Avril 2011

Cette œuvre sera inscrite à l'inventaire du musée Granet sous le numéro 2011.1.108 pour une valeur de 400 000 €.

VU l'exposé des motifs ;

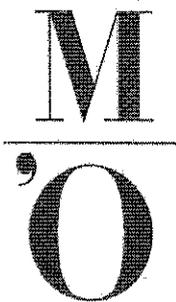
VU l'avis favorable du Grand Département en date du 20 avril 2011

VU l'avis favorable de la commission scientifique du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 21 avril 2011 ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Je vous demande mes chers collègues de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'acquisition de l'œuvre de Paul Cézanne (1839-1906) intitulée « Portrait d'Emile Zola » (vers 1862-1864)- huile sur toile - 25,8 x 20,8 cm, de l'ancienne collection d'Ambroise Vollard,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette acquisition.
- **AUTORISER** Madame le Président à solliciter des subventions auprès des collectivités territoriales ou de l'Etat et du mécénat auprès de partenaires privés pour l'acquisition de cette œuvre
- **DIRE QUE** les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 332-2161 qui présente les disponibilités nécessaires.



Établissement public  
des musées d'Orsay  
et de l'Orangerie

Musée d'Orsay  
62 rue de Lille  
75343 Paris CEDEX 07

T +33 (0)1 40 49 48 14  
F +33 (0)1 45 49 99 50  
www.musee-orsay.fr

Conservation

Monsieur Bruno ELY  
Conservateur en chef  
Directeur du Musée Granet  
18 rue Roux Alphéran  
13100 AIX EN PROVENCE

O/XR.NM/0675

Paris, le 20 avril 2011

Objet : Avis du Grand département pour l'acquisition du *Portrait de Zola* par Cézanne

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu solliciter l'avis du musée d'Orsay en sa qualité de Grand département du ministère de la Culture et de la Communication au sujet de l'acquisition du *Portrait d'Emile Zola* par Paul Cézanne (1839 – 1906) réalisé aux environs de 1862 - 1864 et nous vous en remercions.

Ce tableau appartient aux toutes premières œuvres de l'artiste qui nous soient parvenues. Il s'inscrit manifestement dans la série de portraits que Cézanne entreprend à ses débuts comme le célèbre *Portrait d'Antony Valabrègue* (aujourd'hui conservé à la National Gallery of Art de Washington) et la série des portraits de l'*Oncle Dominique*. La technique utilisée par l'artiste, précise, semble confirmer la datation proposée par l'auteur du catalogue raisonné John Rewald, avant le milieu des années 1860, moment à partir duquel Cézanne adopte la peinture riche et le style de la période qu'il nomme « couillarde ».

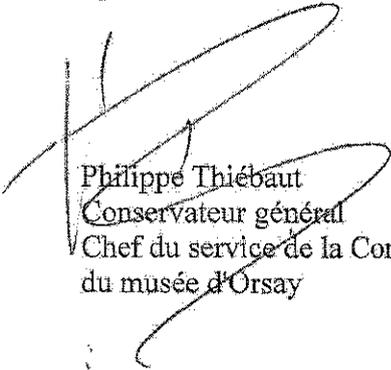
La célébrité du modèle rend le tableau particulièrement intéressant : il s'agit en effet d'un des rares témoignages de la complicité intellectuelle de deux des plus grands artistes français du XIXe siècle. Ce portrait relève en outre, par son inachèvement, du moment critique où Cézanne souffre d'une insatisfaction et de contradictions intérieures qu'il parviendra à surmonter, temporairement du moins, sans doute grâce au soutien du jeune écrivain. Ce portrait permet donc d'évoquer les années de maturation de l'artiste et ses affinités artistiques comme d'autres toiles majeures faisant référence à des amis artistes tel *Achille Empereire* et Philippe Solari dans *Les Accessoires de Cézanne. Nature morte au médaillon* de Philippe Solari (tableaux tous deux conservés au musée d'Orsay).

.../...

.../...

Par son intérêt dans le parcours de l'artiste, la renommée de son modèle, sa provenance prestigieuse (il vient de réapparaître à l'occasion de l'ouverture du coffre d'Ambroise Vollard constitué en 1939) et l'importance que cette acquisition revêt pour l'Agglomération du Pays d'Aix (qui célèbre ainsi deux de ses plus illustres enfants), il nous semble tout-à-fait pertinent que ce tableau entre dans les collections du musée Granet. Votre établissement pourra ainsi acquérir sa première huile sur toile, à un prix de 400 000 euros qui paraît très raisonnable au regard de la côte de l'artiste sur le marché de l'art.

Avec à nouveau tous mes remerciements, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mon entière considération.



Philippe Thiébaud  
Conservateur général  
Chef du service de la Conservation  
du musée d'Orsay

**OBJET : Politique Culturelle - Equipements culturels - Musée Granet - Acquisition de l'œuvre de Cézanne « Portrait de Zola »**

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	117
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	117
Majorité absolue	59
Pour	117
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

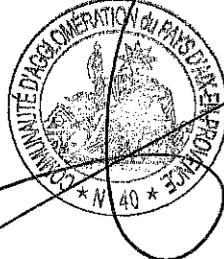
Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Le Président



Acte rendu exécutoire par transmission

En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le **08 JUIL. 2011**